



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

**Dossier de candidature pour la surveillance des
plages 2017**

Photo
d'identité
à coller

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Portable : Mail :@.....
Date de naissance : / / Lieu de naissance : Dpt :

Vous êtes déjà sapeur-pompier dans un autre département : Dpt : SPV SPP SAV / Grade :

Afin d'être recruté en qualité de sapeur pompier saisonnier plage, vous devez **obligatoirement** être âgé de **18 ans au 15 juin 2017**, être titulaire des qualifications suivantes : **PSE 1 / PSE 2 / BNSSA / Permis mer** et avoir validé la formation **plage** (formation dispensée uniquement par les sapeurs-pompiers).

Soit vous êtes déjà titulaire de la Formation plage (attestation à fournir): Faites le ou Recyclage fait le
Si recyclage à faire (5 ans / année d'obtention plus 5 ans et non pas de date à date) :
Inscrivez-vous le **03/04** ou le **04/04** ou le **05/04** ou le **06/04** ou le **07/04** le **15/06**

Expérience en plage:	Année	Lieu	Fonction
(chef de secteur / chef de poste / équipier)	Année	Lieu	Fonction

Soit vous devez faire la formation plage: 5 jours au total.
Séquence Théorique (2 jours): **inscrivez-vous 11/12 MARS** ou **25/26 MARS** ou **10/11 JUIN**
Séquence Pratique (3 jours): **inscrivez-vous du 10 au 12 AVRIL** ou **du 13 au 15 AVRIL** ou **du 12 au 14 JUIN**

1/ **Vos disponibilités :** MAI JUIN JUILLET AOUT SEPTEMBRE
→ Disponibilité minimum obligatoire (60 j) pour la saison : Juillet et Août.

Complète : rythme de travail de 6 jours / 7 (au maximum) ou **Ponctuelle** : jours / semaine, week-end.

2/ **Quatre secteurs** (soit 44 postes de secours): Mer, Fleuve, Lacs.

Secteur Est (Frontignan, Balaruc Les Bains, Mèze) / **Secteur Centre** (Marseillan, Agde, Vias) / **Secteur Ouest** : (Portiragnes, Sérignan, Valras, Lac de Jouarrès) / **Secteur Nord** (Lac du Salagou « Les Vailhès », Lac du Salagou « Clermont l'Hérault », Fleuve Hérault « Pont du Diable », Fleuve Hérault « Pont de Saint Etienne d'Issensac »)

A / Souhaits secteurs: 1 2 3

B / Disposez-vous d'un véhicule : OUI NON

3/ **Habillage** : votre taille S M L XL XXL

***** Pièces à fournir obligatoirement *****

- Deux **photos d'identité** ;
- Photocopie **recto verso** de la **Carte d'Identité** ;
- Un **Relevé d'Identité Bancaire** ou postal au nom du candidat ;
- Un **certificat médical délivré par un médecin** ;
- Photocopies des **diplômes de secourisme PSE 1 et PSE 2** ;
- Photocopie de l'attestation de sécurité sociale ;
- Photocopie des attestations annuelles de **formation continue** pour les diplômes **PSE 1 et PSE 2** ;
- Photocopies du **diplôme du BNSSA** en cours de validité **et/ou** de l'**attestation de validation de maintien des acquis** (5 ans / année d'obtention plus 5 et non pas de date à date); Date d'examen ou recyclage.....;
- Photocopie du **permis MER** ;
- Une photocopie de l'**attestation de formation plage** fournie par le **SDIS formateur (si déjà formés)** ;
- Pour les sapeurs-pompiers extérieurs au département de l'Hérault, l'**autorisation signée de leur collectivité d'emploi** ;
- Photocopie du carnet de vaccination (en totalité) ;
- Photocopies du dosage anticorps anti Hbs > 100 UI/l ;
- La déclaration manuscrite dont le texte figure ci-dessous ; (à recopier sur papier libre)

«Je déclare jouir de mes droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à mon casier judiciaire, et m'engage à exercer mon activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. »

Fait pour valoir ce que de droit

Le : A : Signature obligatoire :

***** Dossier de candidature *****

Le dossier doit être renvoyé, au plus vite au : SDIS de l'Hérault - Bureau des sapeurs-pompiers volontaires saisonniers – Parc de Bel Air - 150, Rue Supernova 34570 VAILHAUQUES, afin d'enregistrer votre candidature.

CERTIFICAT MEDICAL

Article A.322-10 du Code du Sport (Annexe III-9)

SURVEILLANCE PLAGE

Certificat médical d'aptitude au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Je soussigné,..... Docteur en médecine,
certifie avoir examiné à ce jour M..... et avoir constaté qu'il, qu'elle ne présente aucune
contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité
auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres, une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous et remplit les
conditions vaccinales et d'immunisation rappelées ci-dessous.

Signature et cachet du médecin

ACUITE VISUELLE

SANS CORRECTION

Une acuité de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément.

Soit au moins

3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10

AVEC CORRECTION

-Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10).

-Soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au
moins à 8/10.

Cas particulier : dans le cadre d'un œil amblyope, le critère est : 10/10 pour l'autre œil corrigé.

VACCINATIONS obligatoires

il doit être à jour des vaccinations obligatoires DTP, BCG et hépatite B. Pour l'hépatite B, conformément à l'arrêté du 02/08/2013 fixant les
conditions d'immunisation imposées, le candidat doit avoir reçu une vaccination complète (3 injections minimum) et présenter une
immunisation conforme. Il doit remettre à l'attention du médecin chef un dosage des anticorps anti Hbs > 100 UI/l, quelle que soit la date à
laquelle cet examen a été réalisé. Si le résultat est entre 10 et 100 UI/l, il devra être accompagné d'un dosage récent et négatif des anticorps
anti HbC. Une photocopie des résultats, attestant que le dosage du candidat est conforme, doit être impérativement fournie au dossier.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DESTINEE AU SERVICE COMPTABILITE DU S.D.I.S 34

**Veillez coller ici
votre Relevé d'Identité Bancaire ou postal**

Ce relevé d'identité bancaire ou postal doit être impérativement établi
aux coordonnées (nom et prénom) de l'intéressé
(celui des parents n'étant pas accepté).